



Rupture d'un contrat d'apprentissage

Par **ramsay**, le **24/01/2008** à **22:48**

bonjour. Ma fille est en bep de toilettage canin, avec un contrat d'apprentissage et, voudrai rompre sont contrat.

Le probleme est que sa patronne n'est pas d'accord. Alors qu'elle ne lui fait pas faire de toilettage. Elle l'embauche en elevage. Qu'ls sont les solutions et, les risques possible. Merci